

RELEASE-NOTES

CHANGEMENT DU PTF 2006

RELEASE V6.8

W E M A G -Février 2006/CHW

1.	GISA	3
1.1.	GESTION DES COMMANDES	3
1.2.	PARAMETRES	3
1.3.	FICHIERS DE BASE	4
1.4.	FACTURATION	9
1.5.	CONNECTIONS COMPTA	9
1.6.	STOCK	9
1.7.	REORGANISATION	9
1.8.	REDEVANCE	9
1.9.	STATISTIQUE	9
1.10.	MODULE D'ADAPTATION DE PRIX	9
1.11.	INSTALLATION	9
2.	DEBITEURS	10
3.	GENERATEUR DE FORMULAIRE	11
4.	SYSTEME INFORMATION CLIENT - KIS	11
5.	FER	11
6.	ACHAT	11
7.	CONTROLE FACTURES	12
8.	GIKRE	12
9.	MODULE TRANSPORT	12
10.	GRAVIER ET BETON	12
11.	SYSTEM UN RAPPORT DES REPRESENTANT VRS	12
12.	SYSTEM INFORMATION DES FOURNISSEURS - LIS	12
13.	ARCHIVAGE avec InfoStore	12
14.	PROGRAMME E-MAIL – Module de courrier électronique	12
15.	PROGRAMME D'AUTORISATION	12
16.	Offre BAUBLATT	12
17.	SAUVETAGE FICHIERS	13
18.	TRANSFER DONNES	13
19.	TRANSFER DES FICHIERS VSBH	13
20.	ENVIRONNEMENT DES PROGRAMMES	13
21.	FONCTIONS SUPPLEMENTAIRE RELEASE V6.8	14

Remarque:

Nous voudrions vous attirer l'attention qu'en complément à cette liste, la liste avec les enregistrements de configuration fait également partie des Notes de Release.

1. GISA

1.1. GESTION DES COMMANDES

1.2. PARAMETRES

1.2.1 Code de condition

La définition du code de condition a été complétée avec le champ "gestion achat" (écran B2).

2. Gestion paramètres → 7. Condition

Avec cela, on peut déterminer si une condition se révèle utile, s'il s'agit d'un article qui doit toujours se trouver en stock ou si un article doit être commandé.

1^{ère} Variante:

Si par exemple par un client un article est commandé dans une couleur qui existe au stock, un rabais est accordée. Si l'article doit toutefois être acheté à cause d'une couleur spéciale, ce rabais n'est pas accordée.

2^{ème} Variante:

Ou par un client un article est commandé dans une couleur, qui existe au stock, aucune majoration est calculée. Mais pourtant l'article doit être commandé concernant d'une couleur spéciale, une majoration doit être calculée.

Le champs "gestion achat" peut être définit comme suite:

Blanc = pas d'examen gestion d'achat

B = La condition se révèle utile, si l'article est commandé par gestion stock selon besoin
(l'article est commandé si besoin)

V = La condition se révèle utile, si l'article est commandé par géré selon sorties stock
(l'article du stock)

1.2.2 *Genre d'entrée d'ordre*

A nouveau dans la gestion des paramètres le "genre d'entrée d'ordre" peut être saisi.

2. Gestion paramètres → 34. Genre d'entrée d'ordre

Avec cela, on peut définir qu'une commande a accepté p.ex. par "e-mail", par "télécopie" ou par téléphone. En plus, dans les codes des conditions avec le choix "B" peut être assigné à un rabais ou à une majoration un genre d'entrée d'ordre. Il est concevable qu'un rabais est accordée à une commande qui a accepté par e-mail.

2. Gestion paramètres → 7. Condition → B applicable/genre entrée

Si aucun genre d'entrée d'ordre est assigné au code de condition, le genre d'entrée d'ordre n'est pas réexaminé.

Si un genre d'entrée d'ordre est assigné au code de condition, le code de condition se révèle utile si le genre d'entrée d'ordre correspond. Par code de condition, plusieurs genre d'entrée d'ordre peuvent être saisis.

1.3. **FICHIERS DE BASE**

1.3.1 *Imprimer bulletin de montage*

À nouveau, dans le fichier d'articles pour les articles qui doivent déclencher un bulletin de montage, le code "imprimer bulletin de montage" peut être saisi (écran B3). Un bulletin de montage est seulement imprimé, si au moins 1 article avec le code "imprimer bulletin de montage" existe sur le bulletin de préparation.

Remarque:

Contrôlez aussi l'enregistrement de configuration 1500. L'enregistrement de configuration 1500 doit être défini sur la position 1 avec la réponse 1, afin que des bulletins de montage soient imprimés en principe.

Avec l'enregistrement de configuration 1010 position 2 peut être définie en plus qu'à la place de "bulletin de préparation" le titre "bulletin de montage", soit imprimé.

1.3.2 *Saisir mesures dans la gestion des commandes*

À nouveau, on peut définir dans le fichier d'articles que la "longueur" et/ou la "largeur" et/ou "l'épaisseur" doivent être saisies obligatoirement dans la gestion des commandes. Le champ "entrée mesures dans gestion des commandes" vous trouvez dans le fichier d'articles sur l'écran B2.

Les réponses suivantes sont possible:

- Blanc = pas de teste
- 1 = longueur obligatoire
- 2 = largeur obligatoire
- 3 = épaisseur obligatoire
- 4 = longueur/largeur obligatoire
- 5 = longueur/épaisseur obligatoire
- 6 = largeur/épaisseur obligatoire
- 7 = longueur/largeur/épaisseur obligatoire

1.3.3 *Limite de crédit sur l'axe de temps*

Les indications suivantes existent dans les programmes standard:

Actuellement, nous connaissons trois étapes d'avertissement différentes concernant des limites de crédit:

Étape d'avertissement

- 1 Le client se trouve avec ses crédits/achats au-dessous des limites de crédit
- 2 Le client a dépassé les limites, mais se trouve encore dans la tolérance
- 3 le client a dépassé toutefois encore des limites aussi bien que la tolérance - aucune marchandise sur facture, seulement paiement comptant est possible

À nouveau, un client avec l'étape d'avertissement 2 est indiqué "jaune" dans la gestion des commandes (le client a dépassé les limites, se trouve toutefois encore dans la tolérance).

C'est également nouveau qu'un client avec l'étape d'avertissement 3 est indiqué "rouge" dans la gestion des commandes (le client a dépassé des limites aussi bien que la tolérance).

Dans le fichier clients (écran B2) par client des limites de crédit ainsi que la tolérance en % peuvent être saisies. Également les champs "saisie dépassement possible" et "traitem. type de commande" doivent être définis.

„saisie dépassement possible“ la saisie des bulletins de livraison est encore permis ou pas si la limite de crédit est dépassé.

J = Saisie permis
N = Saisie pas permis

„Traitm. Type commande“ Pour calculer des montants à ouverts le total des bulletins de livraison avec le total des documents avec le type de commande 1 est ajouté ou pas pris en considération.
(Type de commande 1 = commande sûr / type de commande 2 = commande probable / type de commande 3 = commande risqué → sera définis dans la gestion des commandes)

*blank = type de commande 1 → nécessairement (pris en considération)
1 = type de commande 1 → pas nécessairement (seulement des bulletins de livraison sont pris en considération)

Des "limites de crédit sur la base de l'axe de temps" sont insérées dans le module supplémentaire avec l'élargissement suivant:

L'étape d'avertissement 2 "jaune" sera élargis comme suite:

1. Sur la base des bulletins de livraison ouverts et des factures non payées, on n'atteint pas encore les limites, avec des commandes ouverts est toutefois dépassé les limites. Une demande de crédit est imprimée.
En plus de la demande de crédit standard une colonne est imprimée avec les calculs d'équilibre "sans commandes". Ainsi sur la demande de crédit la première colonne sera imprimée avec l'équilibre cumulé (p. ex. l'équilibre des commandes ouverts pas facturé) et dans la deuxième colonne est imprimée le même équilibre mais sans commandes (= sans commandes avec le type de commande 1) sur la demande de crédit.

DEMANDE DE CREDIT		
Informations du document		
Maison	01 / MUSTER AG	
Point de vente	01 / Bern	
Usine	001 / Bern	
Document	L / 123456 / 16.2.06	
Utilisateur/écran	AAA / DSP01	
Client	123456 / Maison	
	Rue	
	NPL Lieu	
Tél./Fax client	031 123 45 67 / 031 234 56 78	
Info débiteur		
Maison débiteur	01 / MUSTER AG	
Débiteur	123456 / Maison	
Informations crédit		sans documents (A1,X,L,R,Z,Z,H,P)
Limite de crédit / Provenance	10'000.00	
Tolérance de crédit en % / Montant / Provenance 20% accord solde	<u>2'000.00</u>	
Crédit total	<u>12'000.00</u>	<u>12000.00</u>
Solde postes ouvertes	7'000.00	7'000.00
Solde doc. de livraison ouvertes pas facturé	3'000.00	1'000.00
Solde doc. De livraison ouvertes facturé, pas au débiteurs	<u>1'000.00</u>	<u>1'000.00</u>
Sous total	11'000.00	9'000.00
Total crédit	12'000.00	12'000.00
Montant de facture nouvelle commande	<u>3'000.00</u>	<u>3'000.00</u>
Dépassement de crédit	<u>2'000.00</u>	<u>0.00</u>

2. Dans l'enregistrement de configuration 1302 les valeurs suivantes pour la définition de la base de temps peuvent être saisies :

Pos. 1 - 3: Nombre de jours qui doivent être utilisés pour le calcul de la date de paiement moyenne (p. ex. 365 = 1 ans)

(remarque : que le montant de facture ne le deviendra pas pondéré que les que jours pris en considération. Les crédits ne sont pas pris en considération pour le calcul de la date de paiement.)

Pos. 4 - 6 : Combien jours la date de paiement moyenne peut dépasser au maximum l'échéance.

Pos. 7 - 9 : Combien temps une facture particulière peut avoir expiré au plus, sans qu'une demande de crédit soit déclenchée.

Le client a les factures ouvertes qui ont expiré plus longtemps, que le délai défini dans l'entrée de configuration 1302 sur la position 7 - 9.

Exemple :

Le délai de paiement moyen relatif concernant l'échéance de facture est plus élevé que le délai défini dans l'entrée de configuration 1302 : Conditions de paiement: 10 jours 2% ; 30 jours net;

Le paiement a lieu après 45 jours → 15 jours sur un délai de paiement
→ ces 15 jours sont comparés à l'entrée de configuration

Si un document est saisi, pour lequel un avertissement est constaté, le client apparaît jaune dans le gestion des commandes et au suite à la fin du saisie de commande une demande de crédit est imprimée dans la comptabilité.

Tant qu'un client est dans le statut jaune, on ne peut pas commander pour ce client par le module d'achat.

À nouveau, on peut adapter les limites de crédit temporaire. Les limites de crédit peut être saisie avec une "date valable de" et une "date valable à".

Exemple d'une expiration possible:

Le client Meyer a une limite de Fr. 15'000 et une tolérance de 0%. Il a une facture ouverte de Fr. 8'000 et des documents de livraison de Fr. 5'000 (=Total crédit Fr 13'000). Maintenant une commande pour le client Meyer sera saisi pour Fr. 18'000. Avec cette commande le crédit se monte sur Fr. 31'000. Parce que la dépassement est seulement passé à cause de la commande, la couleur du client change sur jaune et une demande de crédit sera imprimé au comptabilité. Après l'examen du client Meyer les informations de limite de crédit peuvent être changé comme suite: (3 variantes)

Date valable de	Date valable à	Limite	Tolérance	Crédit total
1. Var.: 15.06.200x	31.10.200x	15'000	210%	31'500
ou				
2. Var.: 15.06.200x	31.10.200x	31'000	0%	31'000
ou				
3. Var.: 15.06.200x	31.10.200x	22'000	50%	33'000

Dès le 1er novembre c'est de nouveau la limite de crédit de Fr. 15'000 et la tolérance de 0% qui conte.

Attention!

Si une limite définies expire, **aucun** fonction du GISA devient actif et **aucune** expression n'est fournie non plus! Seulement si un document d'un tel client est traité, avec la limite modifiée il est examiné et réagi en conséquence.

Ce programme supplémentaire est mis en frais.

1.4. FACTURATION

1.5. CONNECTIONS COMPTA

1.6. STOCK

1.7. REORGANISATION

1.8. REDEVANCE

1.9. STATISTIQUE

1.10. MODULE D'ADAPTATION DE PRIX

1.11. INSTALLATION

2. DEBITEURS

2.1 *Code de déduction dans le genre de paiement/- comptabilisation*

En la saisie d'un "paiement d'acompte général" ne peut pas être saisi une déduction. Avec la définition du genre de paiement avec le code de déduction = 1, cela est possible maintenant.

Dans la saisie du genre de paiement/comptabilisation se trouve un champ du nom "code de déduction". Ce champ peut être utilisé en rapport avec les déductions qui doivent couler dans la TVA.

Lors des paiements ce qu'on appelle normaux, p. ex. un paiement sur un compte bancaire le code de déduction doit être saisi avec **"0"** → **type de paiement régulier**. Comme compte de comptabilisation devient utilisé généralement un compte actif respectivement un compte passif.

Si on doit saisir un genre de paiement qui doit couler dans le compte de résultat et qui est pertinemment de TVA, alors le code de déduction peut être saisi sur **"1"** → **type de paiement irrégulier** et le compte CPTA doit être un compte de charge respectivement un compte de résultat (voir une remarque).

Si un paiement sera saisi avec un genre de paiement qui est définis avec le code de déduction 1, alors le paiement devient imprimé sur le journal de paiement dans la colonne "déduction 1" et le montant TVA calculé dans la colonne montant TVA. (De la même façon de l'escompte ou d'un montant de déduction saisi lors d'un paiement normal.)

Remarque:

Le compte CPTA est examiné avec l'entrée des indications de maison. Dans les indications de maison (2. Paramètres → 3. Maison) peut être saisi sur l'écran B8 le "plus petit compte pas de bilan". De cette façon, on est défini, quels comptes au bilan respectivement à la résultat faire partie.

Le code de déduction est mis sur "0 - le genre de paiement régulier", ainsi le compte CPTA n'est pas examiné. Si le code de déduction est mis sur "1 - genre de paiement irrégulier", le compte CPTA est examiné et doit être plus grand, que l'entrée dans la gestion des paramètres dans le champ "le plus petit compte pas de bilan".

Important!

Vous devez contrôler vos genre de paiement existants et des genre de paiement avec comptes de charge/de résultat devez être modifiés le code de déduction sur "1", pour autant que vous souhaitez que la TVA soit comptée !

Exemple:

1. paiement paiement normale sur un compte bancaire – code de déduction = 0
2. paiement paiement normale sur un compte bancaire avec escompte –code de déduction =0
3. paiement paiement comme déduction – code de déduction = 1

Journal de paiement							
Client	No.fa.	GP	Montant	Escompte	Deduc. 1	Deduc. 2	TVA
123456 Müller	123456	01 UBS	500.00				
123456 Müller	234567	01 UBS	3'000.00	60.00			4.25
123456 Müller	000000	60 Deduc. charge			400.00		28.25

3. GENERATEUR DE FORMULAIRE

4. SYSTEME INFORMATION CLIENT - KIS

5. FER

6. ACHAT

6.1 Imprimer des commandes, répètent

Pour le programme "imprimer des commandes, répètent" un enregistrement de configuration a été fourni.

25. Achat/Production → 20. Imprimer des commandes, répètent

Dans le programme "imprimer des commandes, répètent", le "numéro de commande de/à" peut être suggéré. Souvent, les commandes sont imprimées à la première impression sur le papier, afin qu'ils puissent être contrôlés. Le programme "imprimer des commandes, répètent" est alors utilisé pour l'expédition par l'intermédiaire de la télécopie. Afin qu'avec une entrée erronée beaucoup de commandes ne soient pas télécopiées, on peut définir dans l'enregistrement de configuration 11038, combien de commandes sur une fois peuvent être choisies, sans que l'utilisateur soit averti.

7. **CONTROLE FACTURES**

8. **GIKRE**

9. **MODULE TRANSPORT**

10. **GRAVIER ET BETON**

11. **SYSTEM UN RAPPORT DES REPRESENTANT VRS**

12. **SYSTEM INFORMATION DES FOURNISSEURS - LIS**

13. **ARCHIVAGE avec InfoStore**

13.1 *Copie d'archivage*

En la production de la copie d'archivage, une imprimante est déposé dans le document. Cela peut être une imprimante vrai aussi bien qu'une imprimante avec le type e-mail ou télécopie.

33. Archivage

Si l'interrogation d'archives du GISA est appelée, à la page 2, une imprimante doit être suggéré. Avec l'enregistrement de configuration 26010, on peut définir à nouveau si les répétitions d'impression fournies ici doivent être détournées sur l'imprimante suggérée ou si l'imprimante fournie de la copie d'archivage à l'origine doit être pris en considération.

14. **PROGRAMME E-MAIL – Module de courrier électronique**

15. **PROGRAMME D'AUTORISATION**

16. **Offre BAUBLATT**

- 17. SAUVETAGE FICHIERS
- 18. TRANSFER DONNES
- 19. TRANSFER DES FICHIERS VSBH
- 20. ENVIRONNEMENT DES PROGRAMMES

21. FONCTIONS SUPPLEMENTAIRE RELEASE V6.8

F O N C T I O N S	FRAIS
- Relevé de compte sur les formulaires de rappel	1'200.--
- Changement de l'usine de livraison et/ou de la code dépôt/ transit dans la gestion de commande/dans le programme d'appel	1'500.--
- Contrôle des ustensiles de transport directement ONLINE dans la gestion de commande	1'200.--
- L'autorisation des programmes par utilisateur/groupe d'utilisateur	2'500.--
- Le formulaire des rappels avec des textes variables/imprimer des lettres directement par le programme de saisi des paiements	3'000.--
- Imprimer des feuilles de conditions	6'000.--
- Gestion fichier de publicité et imprimer des étiquettes de publicité	2'500.--
- Module pour intérêts moratoires des débiteurs	2'500.--
- Les textes F1 de fichier des commandes imprimer directement après le texte d'article.	400.--
- Des rappels avec les versements bleus	500.--
- Réimpression des factures avec une sélection supplément	3'000.--
- Convention des paiements par débiteurs	2'500.--
- Tool pour effacer des spools	1'500.--
- Rentabilité de client	2'500.--
- Table des camionneurs	1'800.--
- Amplification place de stock	2'800.--
- Contrôle des documents	2'000.--
- Catégorie d'article 9 pour carrelage / calibre/nuance	3'000.--
- Offre BAUBLATT par support d'archivage	2'000.--
Supplément on a aussi besoin le programme avec des champs variables dans la gestion des commandes	2'000.--
- Paiement des débiteurs par LSV (Système de recouvrement direct)	3'000.--
- LIS - système d'information des fournisseurs	5'000.--
- Transfères des prix et des conditions des offres et/ou des confirmations de commandes existantes (SONKO unique)	1'300.--
- Considération de la distance pour les frais de transport	sur demande
- Copier des conditions clients	750.--
Des conditions dépendant de chantier dans des clients - c.-à-d. conditions du chantier X peuvent être copier sur le chantier Y (3 = copier)	
- Module pour FAX	sur demande
- Module pour E-Mail	sur demande

FONCTIONS

FRAIS

- | | |
|--|-------------|
| - Genre de paiement pour les quittances | 500.- |
| - Définition d'une marge minimale à l'échelle
du catégorie de collaborateur | 1'500.- |
| - Définition des articles favorisés
Définition du code ABC dans le fichier d'article,
couleur et fournisseur | sur demande |
| - Importer texte de présentation dans le gestion des commandes | 500.- |
| - Saisi de la ligne de codage avec le contrôle de facture
de créancier (Contrôle factures) | 600.- |
| - L'impression des esquisses des mesures | sur demande |

NOUVEAU :

Chapitre :

- | | |
|---|---------|
| 1.3.3 Programme supplémentaire: Limite de crédit sur l'axe de temps | 2'500.- |
|---|---------|